

Supersedes Date 24-nov.-2019***

Date de révision 03-août-2023

Numéro de révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 12229***

Numéro du fiche de données de sécurité 12229***

Nom du produit DOWSIL 23 N ADDITIVE

Autres moyens d'identification

CE n° (numéro d'index UE) 604-931-9***

Numéro CAS 153890-18-7***

Synonymes DOW CORNING 23 N ADDITIVE***

Substance pure/mélange Substance***

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Additif***

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
BEL
Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

National Emergency Telephone Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245

Number

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1*** - (H318)***

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement**

Danger***

Mentions de danger

H318 - Provoque de graves lésions des yeux***

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz).***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).***

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.***

2.3. Autres dangers

De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter le contact avec : Eau. Alcools. Acides. Bases. Oxidising Agent.***

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances*****

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
--------------	------------	-------------------------------	---------------------------	---	--	-----------	------------------------

				[CLP]			
SILOXANES AND SILICONES, DI-ME, HYDROXY-TERMINATED, REACTION PRODUCTS WITH ME HYDROGEN SILOXANES AND 2-[[3-(TRIMETHOXY Silyl)PROPOXY]METHYL]OXIRANE*** 153890-18-7	<=100%	Aucune donnée disponible	-	Non classé	-	-	-
2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL*** 61827-42-7	>= 2.6 - <= 2.8 %	Aucune donnée disponible	-	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)***	-	-	-
ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED*** 68131-40-8	>= 1.7 - <= 1.9 %	Aucune donnée disponible	-	Aquatic Chronic 3 (H412) Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)***	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants***

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
2-(8-METHYLNONOXY) ETHANOL*** 61827-42-7	> 1000***	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED*** 68131-40-8	> 500 - 2000***	> 2000***	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.***

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.***

Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin.***
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.***
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.***

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures oculaires.***

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2). Mousse résistant à l'alcool. Jet d'eau.***
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression. Agent chimique sec.***

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air.***
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. Formaldéhyde.***

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet et précautions pour les pompiers de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.***
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Recueillir avec un absorbant incombustible et placer dans un récipient approprié. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter le contact avec : Eau. Bases. Acides. Alcools. Oxidising Agent.***
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec : Eau. Protéger de l'humidité. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.***
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. En cas d'échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'emballage fermé. Éviter le contact avec : Agents comburants forts.***
Classe d'entreposage (TRGS 510)	LGK 11.***

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)	Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.
---	---

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition	Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.
Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle	Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs ***

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED*** 68131-40-8	-	6 mg/kg bw/day [4] [6]***	42.32 mg/m ³ [4] [6]***

[4] Effets systémiques sur la santé.***
[6] À long terme.***

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public ***

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED*** 68131-40-8	3 mg/kg bw/day [4] [6]***	-	21.16 mg/m ³ [4] [6]***

[4] Effets systémiques sur la santé.***
[6] À long terme.***

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) ***

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED*** 68131-40-8	20 µg/L***	15.3 µg/L***	2 µg/L***	1.53 µg/L***	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED*** 68131-40-8	28.1 mg/kg sediment dw***	2.81 mg/kg sediment dw***	8.24 mg/L***	5.6 mg/kg soil dw***	22.2 mg/kg food***

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.***

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.***

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Polyvinyl chloride (PVC)***	> 0.35 mm***	
	Porter des gants de protection en Néoprène™***	> 0.35 mm***	
	Wear protective nitrile rubber gloves***	> 0.35 mm***	

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.***

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée.***
 Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Type AP2.***

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Poudre***
Aspect Dusty powder***
Couleur blanche***
Odeur Léger/légère***
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation		Aucune information disponible.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition		Sans objet.***
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité		
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité		
Point d'éclair		Sans objet.***
Température d'auto-inflammabilité		Aucune information disponible.
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Sans objet.***
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique		Sans objet.***
Viscosité dynamique		Sans objet.***
Hydrosolubilité	Indéterminé(e)(s)***	***
Solubilité(s)	Indéterminé(e)(s)***	***
Coefficient de partage		Indéterminé(e)(s).***
Pression de vapeur		Sans objet.***
Densité relative	0.98***	***
Masse volumique apparente	Aucune information disponible	
Densité de liquide	Aucune information disponible	
Densité de vapeur		Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	5 µm***	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

Propriétés explosives

Not considered to be explosive***

Propriétés comburantes

Does not meet the criteria for classification as oxidising***

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

Taux d'évaporation

Sans objet***

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts
mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges
électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions
dangereuses

Agents comburants forts. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter le contact avec : Eau. Alcools. Acides. Bases. Oxidising Agent. Métaux. Produits de décomposition dangereux seront formés à des températures élevées.***

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.***

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Strong oxidising agents.***

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition
dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. Formaldéhyde.***

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation

L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.***

Contact oculaire

Provoque de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures oculaires.***

Contact avec la peau Peut provoquer une légère irritation.***

Ingestion Inconfort gastro-intestinal.***

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH ***

ETAmél (voie orale) 11,111.10*** mg/kg***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz).***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).***

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).***

>*** 5000*** mg/kg*** >*** 2000*** mg/kg***

Informations sur les composants ***

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED***	= 2100 mg/kg (Rat) ***	> 2000 mg/kg (Rat)***	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Rougeur. Peut provoquer une légère irritation.***

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.***

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Based on available data the classification criteria are not met.***

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Based on available data the classification criteria are not met.***

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.***

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL (61827-42-7)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)***	CL50***	> 10 - 100 mg/L***	96 heures***	
		CE50***	> 10 - 100 mg/L***	48 heures***	
	Algues***	CE50***	> 10 - 100 mg/L***	72 heures***	

ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED (68131-40-8)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Brachydanio rerio***	CL50***	> 1 - 10 mg/L***	96 heures***	
	Daphnia magna***	CE50***	> 1 - 10 mg/L***	48 heures***	
Toxicité aquatique chronique***	Daphnia magna***	NOEC***	> 0.1 - 1 mg/L***	21 jours***	

12.2. Persistance et dégradabilité

2-(8-METHYLNONOXY)ETHANOL (61827-42-7)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO2 (TG 301 B)***	28 jours***	Biodégradation > 60 %***	Facilement biodégradable***

ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED (68131-40-8)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
			Facilement biodégradable***

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
ALCOHOLS C11 - C15 SECONDARY ETHOXYLATED***	La substance n'est pas PBT/vPvB***

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Non***
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Non***
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)
 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement **Non*****

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement **Non*****

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales ***

Allemagne ***

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) **légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)*****

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA	- Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL	- Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS	- Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS	- Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC	- Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL	- Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS	- Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC	- Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC	- Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme***

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision *** Indique les données mises à jour depuis la dernière publication

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par voie cutanée***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - gaz***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard***	Méthode de calcul***
Corrosion/irritation cutanée***	Méthode de calcul***
Lésions oculaires graves/irritation oculaire***	Méthode de calcul***
Sensibilisation respiratoire***	Méthode de calcul***
Sensibilisation cutanée***	Méthode de calcul***
Mutagénicité***	Méthode de calcul***
Cancérogénicité***	Méthode de calcul***
Toxicité pour la reproduction***	Méthode de calcul***
STOT - exposition unique***	Méthode de calcul***
STOT - exposition répétée***	Méthode de calcul***
Toxicité aquatique aiguë***	Méthode de calcul***
Toxicité aquatique chronique***	Méthode de calcul***
Danger par aspiration***	Méthode de calcul***

Ozone***	Méthode de calcul***
----------	----------------------

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland***
Préparée par

Supersedes Date 24-nov.-2019***

Date de révision 03-août-2023

Safety Data Sheet according to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH)**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité